

Conseil communal

Décisions du conseil du 14 septembre 2022

Autorisation d'exploiter

Le conseil délivre une autorisation d'exploiter le restaurant « Chez Pietro », dans le complexe de l'Hôtel Eringer, à M. Claude Dizerens.

Parking d'Hérémece

Le conseil adjuge les travaux suivants pour le parking d'Hérémece :

- L'appareillage à l'entreprise Bruno Genolet et Fils SA ;
- L'installation électrique de courant fort à l'entreprise Oiken Solutions SA ;
- L'installation électrique de courant faible à l'entreprise Dayer et Fils SA ;
- La fourniture de la lustrerie à l'entreprise Oiken Solutions SA.

Protection et aménagement de l'environnement

Le conseil adjuge les travaux en lien avec le traitement des matériaux pollués du stand de tir du Sauterôt, à la société Bowa Recycling AG

Autorisations de construire

Le conseil délivre 3 autorisations de construire.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE